53me Année — Nouvelle série — No 91 PARAIT LE SAMEDI Le Numéro : 3 francs SAMEDI 18 OCTOBRE 1947

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

Abonnement : 1 an, 135 francs
C. C. P. Marseille 156-36
Téléphone 1.48

Administration-Rédaction :
25, Rue Droite, SISTERON (b.-a.)
Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 10 francs la ligne
Autres Annonces: on traite à forfait

Pour la Publicité extra-Régionale :
S'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise PARIS (2e)

Les «Oulettes» parties à Sceaux

Le Symbolique envoi de branches fraîches d'Amandiers, de rameaux d'oliviers d'argent, de tiges luisantes de Lauriers sombres, pour fleurir, dans le parc de Sceaux, et pour la Toussaint prochaine, le Monument de Paul ARENE et sur la demande du majoral, du Félibrige, le cigalier Loubet « Jousé », à la suite d'une délibération du Conseil Municipal de la coquette et félibréenne ville de Sceaux.

Le Cigalier Loubet « Jousé »
Qu'en dites-vous Mirval José ?
Vous qui donnâtes votre obole
pour un Symbole !

En parlant hier encore, des choses du Symbole, j'avais tort de prétendre que cela ne compte plus guère à l'heure d'aujourd'hui !...

Nos amis Belges de cet été ne viennent-ils pas de m'en donner avec leur obole, le plus généreux démenti ! Et voici qu'à son tour, la Municipalité de la coquette ville de Sceaux dans la très proche banlieue parisienne et sur l'initiative du Félibrige-Majoral et Cigalier Jousé Loubet, vient de nous demander pour fleurir là-bas la stèle de Paul Arène, à l'occasion de la Toussaint, de leur envoyer dans une « Banaste » provençale, devinez quoi ?... des branchages de la terre natale et des rameaux d'arbrisseaux, des rameaux d'oliviers, des branches fraiches d'amandiers garnies encore de leurs fruits si particuliers, chaque pousse d'arbuste en effet, avec ses petites olives noires et luisantes, et ses pistachons aux dures coques rebondies. Il y a donc encore, Dieu merci, des idées de poète et des idées d'artiste dans la marée montante de la brutalité moderne. Et il est vraiment dommage que des mains indifférentes et sacrilèges aient jadis coupé le figuier mystérieux entre les branches duquel fut suspendu le berceau du rêve et que d'autres mains criminelles aient également arraché le grand laurier sombre, aux feuilles de gloire et qui s'éployait aussi, avant hier, sur la façade décrépite du pauvre Bastidon abandonné de la veine d'argile et de l'ancienne « Cigalière » de notre Jean des Figues.

Jean Louis Vaudoyer, dans son livre sur les beautés de la Provence y avait consacré en 1928 tout un savoureux chapitre intitulé « Huit jours à Sisteron avec Paul Arène » et il nous avait alors écrit une relation savoureuse et piquante de son pèlerinage au Bastidon des Oulettes. Egaré dans les fondrières de Baudebuche sur de fallacieux renseignements donnés pour rire « au Parisien ». Il avait rencontré Mlle Bergère qui l'avait remis, par bonheur, dans le droit chemin et citons le passage de ce très joli livre à la pointe d'humour.

« Nous voici enfin aux Oulettes et à la Cigalière, quel abandon, mais quelle beauté, dans la mort lente et solidaire de cette toute petite demeure que Paul Arène aima, tout enfant, et dont il se souvint toute sa vie, pour revenir y composer sa veine d'argile avant d'aller mourir à Antibes. Personne, depuis lui, n'y a mis les pieds. La nature s'est jetée sur ce bout de ruine avec une voracité si aggressive et si passionnée, et un pareil investissement ne cause presque pas d'amertume !... »

Mais arrivons au magnifique laurier sombre et noir et qui recouvrait jadis la muraille du Bastidon des Oulettes et citons encore Vaudoyer.

« Paul Arène a délégué ses pouvoirs posthumes à un gigantesque laurier aux feuilles de gloire. Il est maintenant le maître. Un laurier, profond comme la nuit !... Il recouvre la maison, l'enveloppe et la mange... Et quel linceuil pour la demeure morte d'un poète. Aujourd'hui l'arbre a l'air de protéger la pierre... Hélas ! mais bientôt les racines disjoindront les légères fondations et les branches pousseront les murs, et bientôt sur un amas de décombres il n'y aura plus que ce grand personnage allégorique, le prêtre apollonien, dans son manteau de verdure noire ».

Vaudoyer nous avait écrit cela en 1928. Depuis, le gigantesque et sombre laurier comme le centenaire figuier aux feuilles de satin, ont disparu, mais un pépiniériste avisé et à l'âme d'un poète, et un véritable jardinier des Muses, a eu l'idée touchante de mélanger dans sa banaste aux rameaux d'oliviers et aux branches d'amandiers, quelques pousses de lauriers aux feuilles étoilées. Ce n'est pas tout. Il a coupé le dernier rameau symbolique avec quelques branches lisses d'un large figuier de nos chemins, et il a laissé attenantes sur la ramure, quelques-unes de ces figues-fleurs protégées par un peu de duvet floconneux et doux. Les figues-fleurs achèveront de se murir et de faire la perle au soleil pâle et brumeux de Paris.

M. le Maire de la ville de Sceaux et le Majoral du Félibrige Jousé Loubet ont droit à nos remerciements pour nous avoir donné l'exemple d'un pareil souvenir de fidélité reconnaissante et de pitié renouvelée.

Les feuillages variés du terroir Sisteronnais s'épanouiront le jour de Toussaint sur la Stèle de Jean des Figues qui, dans le parc accueillant de Sceaux, voisine avec celle de M. de Florian, le fabuliste. Le monument de Sisteron qui, cet été, fut cravaté aux couleurs belges, recevra, et aussi au jour de Novembre, sa symbolique décoration avec un entrecroisement de quelques feuilles de laurier comme jadis nous le vîmes aux cérémonies du centenaire et sur cette plaque de marbre au dessus de ce perron aux trois marches de pierre grise et sur lesquelles avait alors officié cette prêtresse du « Verbe », la poètesse Marie Gasquet à laquelle j'envoyais en remerciements ce poème sur 3 marches de pierre grise et de marbre rose.

Les trois marches de pierre grise ont hélas rejoint les gravas et les décombres de toutes nos ruines amoncelées, et plus heureux, le Bastidon ruineux des Oulettes se détache encore en plein ciel sur le vallon bleu de la veine d'argile avec sa seule lance de peuplier.

Nous voudrions rappeler ici l'émouvante lettre qui nous fut adressée le 20 Juin 1943 à la veille des fêtes de recueillement du centenaire de Paul Arène. Elle portait la signature de M. André Dellion, maire de Sceaux, de MM. Charles Brun, majoral du Félibrige et délégué général de la fédération régionaliste, Louis Roux-Séverine, homme de lettres et ancien secrétaire général de Joseph Loubet, majoral du Félibrige, La Cigale, Ivan Gaussen, Président des amis de la Langue d'Oc, Jean Lesoffre, vice-président, et Roger Roux, secrétaire général... et cette adresse était vraiment émouvante dans sa simplicité.

M. le Maire de Sisteron,

« C'est au nom des successeurs des Cigaliers et des Félibres de Paris que les hautes personnalités désignées d'autre part vous prient de vouloir bien accepter l'assurance de leur fidèle attachement à la mémoire de Paul Arène.

« Celui-ci ne fut-il pas Président de la Cigale et l'un des fondateurs des fêtes de Florian et du Félibrige célébrées à Sceaux à partir de 1879.

« A la fin Novembre 1896, une délégation de notre ville assistait à Antibes et puis à Sisteron aux obsèques de votre grand écrivain et l'année d'après, les Cigaliers de Paris érigeaient, le 4 Juillet 1897 son buste énergique dans une des allées de notre parc de Sceaux. Un mois après, le 8 Août, s'inaugurait aussi sous vos ombrages, le monument dû au sculpteur cigalier Injalbert.

« Et c'est pourquoi nous vous félicitons d'avoir bien voulu ordonner la commémoration poétique de ce beau centenaire ».

La Ville de Sceaux se devait de continuer ses nobles traditions. Elle ne se contente pas de quelques hommages espacés. Désormais les arbrisseaux des Oulettes viendront fleurir chaque année au jour du souvenir le buste félibréen de Paul Arène et de M. le Chevalier Jean des Figues. Espérons qu'il en sera fait autant de même, et chez nous. Et que cette stèle un peu nue et grisâtre du cours de l'hospice, cette stèle froide et un peu trop abandonnée, débarassée enfin et heureusement des grilles hargneuses et aux pointes maussades qui l'entouraient, recevra elle aussi, l'offrande symbolique et reconnaissante et la couronne de l'immortel laurier que la Muse divine n'accorde point à la légère.

Je ne sais si le jardinier poète, chargé par nos Ediles de confectionner la Banaste de branchages d'amandiers, s'est souvenu que c'est dans cet arbre que chantent ordinairement, de préférence, les cigales époumonnées — rauca cicada — disait Virgile. Et peut-être aura-t-il joint à son envoi, un petit coffret renfermant une douzaine de cigales. Ces petites bestioles avaient déjà fait une première fois le voyage de Paris... et notre poète Paul Arène n'a-t-il par écrit « la Vénus » son joli conte de la mort des cigales, et sa sœur Isabelle avait voulu lui en expédier, en effet, un petit Baneston de ce genre.

Le sensible Paul Arène avait apporté sa cargaison de cigalettes au Jardin du Luxembourg et les avait lâchées en liberté près de ce rucher d'abeilles voisin de la statue de Ste-Beuve. Les pauvres bestioles provençales étaient mortes car elles se languissaient du mal du pays. Nos félibres et amis de Sceaux se contenteront de nos branches symboliques et nos Oulettes, ainsi dévalisées, sont parties par miracle à Sceaux par la voie des airs et par un coup de baguette magique !

La cigalière et les Oulettes avec leurs anciens arbrisseaux, leurs sourcelets leurs frais ruisseaux transportés par miracle à Sceaux. Tant pis pour vous la chose est faite. Tant pis pour vous chers provençaux ! Un coup de baguette magique de la Muse aux petits cerceaux ! Et cette baguette divine s'ajoutera aux autres baguettes des oliviers et des amandiers des Oulettes.

Hippolyte SUQUET.

Une initiative heureuse et hardie en faveur de la Reconstruction

Les représentants des Sinistrés des Basses-Alpes se sont réunis à Digne, sous la présidence de M. le Docteur Jouve, Maire de Digne, Conseiller de la République.

Nous avons noté la présence de M. Paret, conseiller général, maire de Sisteron, dont on connait l'action aux côtés du Docteur Jouve en faveur de la reconstruction ; M. Donnadieu, conseiller général ; M. Guibert, président des sinistrés de Digne ; Me Dépieds, notaire à Digne ; Mme Massot-Devèze ; M. Prève, etc...

Devant les difficultés toujours croissantes pour la mise sur pied du démarrage de la reconstruction dans de nombreuses villes et villages sinistrés et pour négocier celle-ci, le Docteur Jouve a fait part aux sinistrés de son intention de lancer un emprunt important, très important même pour permettre aux sinistrés de reconstruire immédiatement et au moyen de fonds privés les immeubles qui ont été sinistrés. L'Etat, on le sait, doit prendre à sa charge 57 % des frais occasionnés par le reconstruction. Cependant il s'agit là d'une avance intégrale de 100 % qui ne couterait absolument rien aux sinistrés. Cette avance serait consentie sous forme d'un emprunt productif d'un intérêt à 4.50 % garanti par l'Etat. Le Crédit Lyonnais serait chargé de centraliser et de lancer l'emprunt qui se monterait à la somme de 1 milliard 900 millions par tranches de 500 millions pour les trois premières et de 400 millions pour la dernière.

Cet emprunt, on le voit, permettrait un démarrage immédiat sans grever le budget de l'Etat. Les contribuables des villes et villages sinistrés y trouveraient certainement leur intérêt puisque leur contribution ne sera pas demandée.

Nous ne saurions trop féliciter les promoteurs de cette initiative et tout particulièrement M. le Docteur Jouve, maire de Digne, dont on connait le grand cœur pour tous les problèmes sociaux et le grand dynamisme. Il convient d'associer à cet hommage M. Paret, conseiller général, Mme Massot-Devèze, présidente de l'Association des Sinistrés de Sisteron et M. Guibert, président de l'Association des Sinistrés de Digne.

Chronique Electorale

La campagne électorale débutera demain par le premier tour de scrutin. « Sisteron-Journal » qui a, à cette occasion, observé la neutralité la plus complète, publie ci-dessous la liste des trois partis politiques en présence : Parti Socialiste, Liste Républicaine Indépendante de Mme Massot-Devèze, et la Liste du Parti Communiste.

Le Parti M. R. P. n'ayant pas jugé à propos de nous communiquer sa liste, nous regrettons de ne pouvoir la publier.

Liste Républicaine Socialiste et d'Intérêt Local :

PARET Emile, Négociant, Conseiller Général, Maire sortant, Sinistré
PELOUX Gaston, Boucher, conseiller sortant, Sinistré
CHAIX Edouard, Chef monteur E. de F., conseiller sortant, Sinistré
VESIAN Eugène, Agriculteur, conseiller sortant
THELENE André, Voyageur de commerce, ancien prisonnier de guerre, conseiller sortant
NIEL Jean-Charles, Docteur, conseiller sortant
CHAUTARD Armand, Société Commerciale, conseiller sortant, Sinistré
BREMOND Fernand, Agriculteur, conseiller sortant
LOUIS Paul fils (Fidèle) Entrepreneur, conseiller sortant
GOIRAND Eugène, ouvrier d'usine, conseiller sortant
Mme ARNAUD Marie-Rose, née Lesbros, Directrice d'Ecole Primaire Sinistrée
Mme ARNAUD Georgette, sans profession (Indirectes)
Mlle CHAUVIN Denise, Institutrice
FAUQUE Elie, Directeur d'Ecole Primaire
JULIEN Fernand, employé P. T. T.
LIEUTIER Marcel, Imprimeur-Libraire, ancien prisonnier de guerre, Sinistré
MAFFREN Daniel, Confiseur
MAGNAN Paul, employé E. de F.
REYNAUD Arthur, Agriculteur, ancien prisonnier de guerre
ROLLAND Justin, retraité S.N.C.F.
ROMAN Jean, négociant en vins, Sinistré.

Liste d'Union Républicaine, Résistante, Laïque et de Défense des Intérêts Comumnaux présentée par le Parti Communiste :

PAU Marcel, Employé des P.T.T., conseiller sortant ;
BOUCHET Raoul, Commerçant, 1er adjoint sortant ;
FERRAND Thérèse, Retraitée de l'Enseignement, conseillère sortante ;
CHAUTARD Gaston, Contrôleur Principal des P. T. T., conseiller sortant ;
GIRAUD Jules, Agent des Lignes, conseiller sortant ;
TRON Léon, Instituteur ;
VIGNET Weber, Artisan Horloger, ancien prisonnier ;
LATIL Henri, ouvrier à la Papeterie du Jabron ;
REYMOND Noëlie, épouse GARCIN Vendeuse ;
RIVAS André, Electricien E. de F. ;
SIARD Louis, Artisan Peintre ;
MEYER Georges, ouvrier d'usine ;
MELAN Mary, Cultivateur, ancien prisonnier ;
THUNIN Emile, Jardinier, Mutilé de guerre ;
FINE André, Artisan Coiffeur, Sinistré ;
ESTUBLIER André, Cultivateur ;
TARQUIN Marcel, Opérateur de Cinéma, déporté ;
PIOT Gaston, Employé S. N. C. F., déporté ;
CHASTEL Albert, Commerçant, ancien prisonnier ;
RICHAUD Fernand, Ouvrier d'Une ;
IMBERT Iréné, Retraité S. N. C. F.

Liste Républicaine Indépendante pour la Défense des Sinistrés et des Intérêts Sisteronnais :

Mme MASSOT-DEVEZE Henriette, Présidente de l'Association des Sinistrés, Chevalier de la Légion d'Honneur, Licenciée ès-lettres et en droit ;
LEVESQUE Delphin, Président des Anciens Combattants, Médaille Militaire ;
ACHARD Henri, Vice-Président de l'Association des Sinistrés ;
SUQUET Hippolyte, Officier Ministériel honoraire, Docteur en droit, Secrétaire Général de l'Association des Sinistrés, Ancien Combattant ;
BERGIER Gabriel, Professeur honoraire, Officier de l'Instruction Publique ;
Mme Veuve ANDRE, Commerce de Confections ;
Mme AUDIBERT Joséphine, Epicière ;
Mme BUES Lucienne, Entreprise de Transports ;
Mme Veuve MEVOLHON Rosalie, Lingère, Veuve de Guerre ;
BERTRAND Justin, Cultivateur, ancien Combattant ;
BOCCARON Louis, Commerçant, ancien combattant ;
BREMOND Gustave, Agriculteur à Châterusse ;
BRUN Alexis, Garagiste ;
COLOMBON Maxime, Peintre, ancien combattant ;
FERAUD Charles, Mécanicien ;
LATIL Augustin, ouvrier d'usine, ancien combattant ;
MARTIN Jean, retraité ;
MAGAUD Clément, Camionneur, ancien combattant ;
NAL Jean, Chauffeur, prisonnier de guerre 1939-44 ;
PREYRE Marcel, Marchand de vins, ancien combattant, pensionné de guerre ;
SAMUEL Roger, Employé Reconstruction et Urbanisme.

© VILLE DE SISTERON

Chronique Locale et Régionale

AVIS DE LA MAIRIE. — L'emploi de concierge au Collège Moderne de Jeunes Filles devenant vacant à fin Octobre, les personnes susceptibles d'occuper cet emploi sont priées de déposer leur demande au Secrétariat de la Mairie.

ELECTIONS MUNICIPALES. — Les électrices et électeurs sont informés que deux bureaux de vote siègeront à la Mairie de Sisteron le Dimanche 19 Octobre 1947 de 8 h. à 18 heures, salle du 1er Etage pour les électrices et électeurs inscrits du n° 1 au n° 1.500 inclus, salle du rez de chaussée pour ceux inscrits du n° 1.501 au n° 2.520.

ESSENCE. — Seuls les propriétaires de cycles à moteur munis de la carte d'essence sont priés de retirer leurs bons avant le 30 Octobre dernier délai.

VIEUX TRAVAILLEURS. — Dans sa réunion de Dimanche dernier, l'Assemblée a décidé à l'unanimité de 97 membres présents, d'adresser à M. le Préfet et à M. le Maire, pour être transmis au gouvernement, le programme de leurs revendications établi par le siège de l'U.N.V.T.F. à Paris.

A été donné ensuite lecture de l'ordre du jour suivant qui sera adressé au Président du Conseil et aux ministres des Finances et du Travail :

Considérant :

Que la maigre retraite des vieux est absolument insuffisante pour leur permettre d'aborder les hausses pratiquées sur les prix des vivres et d'entretien ;

Que ces hausses de plus en plus croissantes et sans arrêt mettent le budget des vieilles et vieux dans une situation on ne peut plus précaire ;

Qu'étant privés de ressources et malgré leurs principes d'économie poussés à l'extrême, leur grand âge les empêche d'aller quémander du travail, même tant soit peu rémunérateur, en vue d'affronter leurs dépenses et alléger leurs souffrances morales ;

Que d'autre part, il est de notoriété publique que les vieux sont ainsi guettés par l'affreuse misère qu'ils ne méritent pas, vu leurs bons services qu'ils rendirent autrefois à la Nation en travaillant de 10 à 15 heures par jour, sans congés payés ni sans l'aide des diverses allocations sociales ou assistances qui existent actuellement ;

Considérant en outre qu'il serait indigne pour les Pouvoirs Publics de les laisser aller plus longtemps à la dérive et à l'abandon, ce qui risquerait peut-être de les pousser jusqu'à aller tendre honteusement la main s'ils ne trouvaient pas d'autres moyens de vivre ;

Que de ces faits les vieux, sans vouloir exagérer ni sans avoir la prétention de vouloir bénéficier d'une retraite égale au salaire minimum vital de 6 à 7.000 francs par mois accordé aux plus favorisés qu'eux;

Par ces motiifs :

Demandent instamment aux Pouvoirs Publics l'application de l'article 13 de la Constitution qui stipule que : « La Société doit donner à ceux qui parviennent à l'âge de ne plus pouvoir travailler, le moyen de vivre décemment », et pour celà, en se basant sur le programme des revendications établi au minimum possible par l'U.N.V.T.F. qui donnerait toute satisfaction aux vieilles et vieux travailleurs retraités.

Spectacles de la Semaine :

VARIETES - CINEMA

Samedi, soirée Dimanche, matinée:
Actuualités Documentaire
et un grand film

LA PART DE L'OMBRE

Dimanche, en soirée, Grand Bal avec le « Tourbillon n° 1 » de Gap.

Prochainement : REDA CAIRE.

CASINO - CINEMA

Samedi soir., Dimanche mat. et soir.
Actualités Documentaire
et un grand film

J 3

LISTES ELECTORALES. — Le tableau rectificatif contenant les adhésions et les radiations à la liste électorale de 1947 est déposé au Secrétariat de la Mairie où les intéressés peuvent en prendrent connaissance.

COMMENT EST NE L'ECHIQUIER DE LA CITADELLE. — Par une de ces brulantes journées du mois d'Août, je rencontrais un camarade sur la route de la gare et, comme cela nous arrivait souvent, nous nous sommes mis à parler Echecs. Or cela faisait quelquefois que nous faisions des parties ensemble et c'était plutôt monotone de voir toujours le même partenaire en face de soi. Aussi le copain en question me dit : « Si nous organisions un petit tournoi, ça changerait un peu et puisque tu es en vacances et n'as pas beaucoup à faire, tu devrais t'en occuper ». « C'est une excellente idée et par la même occasion nous devrions créer un club ». C'est ainsi que l'E. C. était né, du moins dans nos cervelles.

Quelques jours après le tournoi était sur pied et au lieu de 2 «pousse-bois» nous étions une dizaine. Puis le 3 Octobre c'était notre première réunion qui, comme nous l'avons déjà relaté, connut un grand succès. Et cette fois, l'E. d. la C. était bel et bien constitué, sur des bases solides puisque nous sommes déjà une vingtaine d'inscrits et ce n'est pas tout.

Devant ce premier succès, nous ne pouvons qu'en espérer d'autres. Le tournoi a du être renvoyé pour permettre à tous d'y participer, il n'en sera que plus intéressant. De plus avant le tournoi un championnat est organisé et bientôt Sisteron aura son champion du jeu d'Echecs. Tout cela est déjà bien, les « pousse-bois» sont sûrs de ne pas s'ennuyer cet hiver. Mais ce n'est pas tout, nous voulons encore faire connaitre le roi des jeux à Sisteron.

Nombreux sont ceux qui ont commencé à y jouer, mais n'ont pu persévérer faute de partenaire, déclarant souvent «c'est trop compliqué». Non ce n'est pas compliqué, il suffit d'essayer et après quelques parties, on comprend toutes les beautés de ce jeu qui n'a pas son pareil. C'est particulièrement la jeunesse qu'il faut encourager à pratiquer ce jeu qui développera leur patience, leur esprit d'analyse, leur imagination, leur persévérance et même leur mémoire.

Que la jeunesse vienne donc nombreuse le Mardi et le Vendredi soir à notre siège, elle ne regrettera pas son temps. Que tous se fassent inscrire, plus nous serons nombreux, plus le succès déjà assuré de notre club sera éclatant. Surtout ne vous découragez pas, c'est en persévérant que quelques jeunes ont fondé l'Echiquier de la Citadelle.

E. J.

MACHINES A COUDRE
Neuves et Occasion
Réparations — Révisions complètes
Atelier : Rue Porte-Sauve
BROUCHON A., mécanicien
SISTERON

SYNDICAT LAITIER. — Les laitiers de Sisteron et toutes les personnes que la question laitière intéresse, sont invités à assister à la réunion qui aura lieu Samedi 18 Octobre, à 11 heures, à la Mairie.

A VENDRE :

2 LITS COMPLETS
Fer (110) Noyer (120) largeur
Matelas belle qualité laine, Tables de nuit, une commode.
S'adresser au Bureau du Journal.

HYMENEE. — A l'occasion du mariage de Mlle Suzanne Farnarier résidant à Sisteron, domiciliée à Marseille, avec M. Roger Meinville, domicilié à Nancy, il a été versé la somme de 1.000 francs à répartir comme suit : 500 francs pour les Sinistrés et 500 francs pour le Gouter des Vieux.

Nos remerciements et meilleurs vœux aux nouveaux époux.

AUX SINISTRES. — L'Office Départemental des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre des Basses-Alpes informe les sinistrés, dont le quantum de destruction mobilier est supérieur à 25 %, désireux de percevoir une attributiion d'effets vestimentaires, à titre onéreux, qu'ils doivent se présenter avant le Mardi 29 Octobre au vestiaire départemental, munis d'une demande détaillant leurs besoins et de leur carte de sinistrés.

Les intéressés sont avisés que les magasins départementaux de sinistrés seront définitivement fermés le 31 Octobre prochain.

TUE-PUNAISES
ANTI-MITES
NICOTINE
D. T. T.
DROGUERIE **Paul BERNARD**
63, Rue Droite — **SISTERON**

ALCOOL A BRULER. — Les bons d'alcool du 4e trimestre seront distribués à la population sur présentation de la carte d'alimentation du chef de famillle : Mercredi 22, Jeudi 23 et Vendredi 24 Octobre.

Les retardataires seront servis le mois prochain.

Les Taxis GALVEZ
sont à votre disposition
SISTERON — Téléphone 2

TRACTEURS AU GAS-OIL. — Les propriétaires de tracteurs fonctionnant au gaz-oil sont priés de faire connaitre leurs besoins en carburant pour le mois de Novembre. Cette formalité devra être faite jusqu'au 18 Octobre au soir auprès du Secrétaire de la C. G. A.

MESDAMES
Pour votre Chevelure
voyez... **FELIX**
successeur de Mme Pierro
Ses Coiffures d'Art
Ses Indéfrisables
Ses Teintures
Ses Ondulations au fer
18, Rue Droite
SISTERON

ESSENCE ROULAGE. — Afin de permettre une répartition plus équitable du carburant attribué à l'Agriculture, les cultivateurs sont priés de venir déclarer, avant le 18 au soir leurs déhicules (autos, camions, camionnettes, motos, vélomoteurs). Même ceux qui touchaient déjà de l'essence sont astreints à cette déclaration.

ATTENTION... A SISTERON
pour vos achats de meubles, voyez
la nouvelle fabrique
BOUISSON, Artisan-Ebéniste
CHAMBRES à partir de 28.000 frs
BUFFETS MASSIFS à 12.000 francs
Tables — Cosys — Bureaux
Lits d'Enfants — Chaises
Salle à manger Provençale
ATELIERS et MAGASIN
10, Rue Saunerie — SISTERON

EXPOSITION HORTICOLE

A l'occasion de la 101e Exposition Horticole qui se tiendra à Orléans du 23 au 26 Octobre, les associations horticoles de la région organisent les « Journées de la Pépinière Française » au cours desquelles seront étudiées des sujets techniques intéressant la Pépinière Française. Tous les professionnels de l'horticulture et les arboriculteurs sont invités à assister à ces manifestations.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à la Direction des Services Agricoles, 6, rue Beausoleil, à Digne.

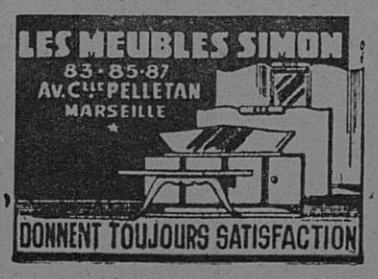

DE GARDE cette SEMAINE :
Pharmacie Charpenel.

A VENDRE :

un LIT en bois de noyer avec sommier en bon état.
S'adresser au Bureau du Journal.

ENGRAIS PHOSPHATES

La production de superphosphate restera pendant quelques temps encore, déficitaire à cause de la pénurie d'acide sulfurique utilisé pour transformer les phosphates naturels en superphosphates. Dans certains terrains à réaction acide ou pour certaines cultures telles que légumineuses, prairies naturelles et même prairies artificielles les phosphates naturels finement broyés peuvent donner des résultats intéressants. C'est en particulier sur les vieilles prairies que l'on constate les meilleurs effets car leur sol renferme des acides qui transforment le phosphate naturel en phosphate assimilable. Il est donc conseillé aux agriculteurs et spécialement à ceux qui ont des prairies naturelles d'utiliser les phosphates naturels moulus qui ont l'avantage d'être plus riches et moins chers que les superphosphates.

A VENDRE :
Bureau Ministre
Armoire à Glace.
S'adresser au Bureau du Journal.

Madame MARIE, couturière, informe sa clientèle, que sont atelier de couture est transféré dans l'immeuble de « La Marseillaise », rez-de-chaussée, entrée Place du Tivoli.

ARBORICULTEURS !
pour toutes vos plantations
adressez-vous aux
PEPINIERES du BUECH
MISON (Basses-Alpes)
Scions et Quenouilles de Poiriers et Pommiers disponibles.
Catalogue et Prix sur demande.

A VENDRE :

PARC à enfant.
S'adresser au Bureau du Journal.

Du Confort...
De la Sécurité...
Des Prix...
un seul TAXI
Raoul ALLEGRE
Café Moderne — Téléph. 152
Les 4 Coins — SISTERON

TOUS les Travaux Typographiques
TOUTES les Fournitures Scolaires
et de Bureaux
Livres et Registres
à l'
Imprimerie — Papeterie — Librairie
M. - PASCAL - LIEUTIER
25, Rue Droite — — SISTERON
Téléphone 1.48

ETAT-CIVIL

du 10 au 17 Octobre 1947

———

Naissances : Thierry Jean Domnin Niel, Avenue de la Libération. — Aimée Aline Andrée Figuière, rue de l'horloge.

Mariage : Roger Marcel Emile Henri Mienville, Lieutenant à l'Inspection technique du matériel à Lyon et Suzanne Marie Toussaint Farnarier, secrétaire, résidant à Sisteron.

CONCOURS OVIN DE SISTERON
du 13 OCTOBRE 1947

Hors concours :

M. Latil Louis, à Mison. Médaille offerte par le gouvernement de la République.

Prix d'honneur :

Béliers : M. Dessaut, à Saint-Vincent-sur-Jabron. Médaille offerte par le gouvernement de la République.

Brebis : M. Julien Antonin, à Sisteron.. Médaille offerte par le gouvernement de la République.

Section Béliers :

1er prix : M. Dessaut, à Saint-Vincent-sur-Jabron.
2e prix : M. Garcin Maurice, à Sisteron.
3e prix : M. Mélan Mary, à Sisteron.
4e prix : M. Imbert, à Noyers-sur-Jabron.
5e prix : M. Euloge Auguste, à Entrepierres.
6e prix : M. Périmond Louis, à Entrepierres.
7e prix : M. Roumieu Emile, à Malijai.

Section Agneaux :

1er prix : M. Briançon Gaston, à Salignac.
2e prix : M. Motte Cyrius, à Sigoyer.
3e prix : M. Latil Achile, à Mison.
4e prix : M. Julien Antonin, à Sisteron.
5e prix : M. Mélan Mary, à Sisteron.

Section Brebis :

1er prix : M. Julien Antonin, à Sisteron.
2e prix : M. Mélan Mary, à Sisteron.
3e prix : M. Briançon Ovide, à Sisteron.
4e prix : M. Brémond Fernand, à Sisteron.
5e prix : M. Siard Daniel, à Sisteron.
Mention ex«œquo 6e : Blanc Abel à Sisteron ; Briançon Gaston, à Salignac.

Section Agnelles :

1er prix : M. Mélan Mary, à Sisteron.
2e prix : M. Julien Louis, à Sisteron.
3e prix : M. Perimond Gaston, à Salignac.
4e prix : M. Briançon Gaston, à Salignac.
5e prix : M. Siard Daniel, à Sisteron.

Palmarès Animaux de Boucherie

1er prix : MM. Tarquin frères, à Sisteron.
2e prix : M. Collombon Albert, Salignac.
4e prix : M. Latil Armand, à Ribiers (Hautes-Alpes).
3e prix : M. Briançon Gaston, à à Sisteron.

Exposants Etrangers au Départements.

1er prix : M. Armand, à Saint-Pierre-Avez (Hautes-Alpes).
2e prix : M. Bouchet, à Ribiers (Hautes-Alpes).
3e prix : M. Latil Armand, à Ribiers (Hautes-Alpes).
4e prix : M. Moulet Emile, à Ribiers (Hautes-Alpes).
5e prix : M. Jacob, à Ribiers.
6e prix : M. Jacob, à Ribiers.

REMERCIEMENTS

Mme et M. Elie BOUCHET et familles, très touchés des nombreuses marques de sympathie et étant dans l'impossibilité de répondre individuellement à toutes les personnes qui ont témoigné leur affection lors du décès de leur fille

JOSETTE

leur adressent leurs remerciements émus.

Sisteron — Imprimerie LIEUTIER
Le Gérant : Marcel LIEUTIER

TRANSPORTEURS... COMMERÇANTS...
INDUSTRIELS... ENTREPRENEURS...

Pourquoi payer comptant vos achats de camions, camionnettes et matériels industriels, alors qu'un véhicule acheté comptant, c'est un capital employé, tandis qu'ACHETE A CREDIT il se paie en roulant, c'est un CAPITAL CREE.

Pour tous renseignements adressez-vous à

l'A. S. T. I. — **ALLEGRE & CHASTEL** — t. 2.05, **SISTERON**

qui, employant la formule VENDRE EN PROVINCE aussi bien QU'A PARIS et grâce à son service spécialisé peut vous faire attribuer dans un temps record, le crédit demandé.

© VILLE DE SISTERON